

Nombre de membres	16
Membres présents	12
Pouvoirs	0
Exprimés	12
Oui	12
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20241211-DEL-2024-73-DE
Date de télétransmission : 12/12/2024
Date de réception préfecture : 12/12/2024



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre, le Bureau syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Laurent PAQUET, Président.

Date de la convocation : 5 décembre 2024

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

**Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Alain DARBON - Estelle DELMOND - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN
Gilles MATINAUD - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Philippe SIMON - Michel THEYS - Guy
TOUZET - Sébastien VINCENT.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2024-73

OBJET : PROGRAMMES EUROPÉENS 2021-2027 ANIMATION DE L'OBJECTIF 3 DU VOLET TERRITORIAL DES FONDS EUROPÉENS 2021-2027 DEMANDE DE SUBVENTIONS 2025-2026

Monsieur le Président rappelle que le PETR du Pays Monts et Barrages porte une Stratégie locale de Développement sous la forme d'un DLAL (Développement Local menés par des Acteurs Locaux) pour la période de programmation européenne 2021/2027.

Afin de la mettre en œuvre, le PETR prévoit, en tant que structure porteuse du GAL, de consacrer 0,3 ETP en 2025 et en 2026 à l'animation thématique de l'objectif prioritaire 3 de ce programme « Accompagner le développement de filières économiques locales et redynamiser les centres-bourgs ». Cette animation serait assurée par la Cheffe de projet développement économique et social.

Il est proposé le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles		Financements prévisionnels		
Intitulé	Montant H.T	Intitulé	Montant	Taux
Salaires et charges Cheffe de projet développement économique et social (0,3 ETP)	28 844,40 €	FEDER 2023-2027	41 700,00 €	76,10%
Frais de mission (Forfait 4%)	1 153,78 €	Autofinancement PETR	11 624,84 €	23,90%
Frais de structure (Forfait 15%)	4 326,66 €			
Filière Réemploi (Vidéo de valorisation)	3 000,00 €			
Filière Réemploi (Formations)	1 500,00 €			
Filière Réemploi (Marché AMO)	5 000,00 €			
Réseau d'hébergements (Vidéo animation, logo et charte graphique)	9 500,00 €			
Total	53 324,84 €	Total	53 324,84 €	100,00%

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, valident le plan de financement proposé et autorisent le Président à solliciter les subventions auprès du GAL Monts et Barrages.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Président,
Laurent PAQUET**